

Grenoble, le 13 décembre 2017

## UN BUDGET 2018 RESOLUMENT TOURNE VERS L'AVENIR POUR RELANCER DURABLEMENT LE DEPARTEMENT

La majorité départementale s'apprête à voter son 3<sup>ème</sup> budget depuis l'élection de 2015. Résolument tourné vers l'avenir, ce budget a pour objectif de poursuivre la reprise en main opérée par le Département de l'Isère, qui était à l'arrêt depuis trop longtemps. Ce budget consolide les bases engagées depuis 2015 et renforce les trajectoires prises pour garantir aux Isérois le développement de leur territoire.

Au total, un budget d'1,5 milliard d'euros sera discuté pendant deux jours de séance, laquelle s'achèvera vendredi, en fin de matinée, par le vote en séance public. Le Département réaffirmera à cette occasion son rôle de garant des solidarités familiales et territoriales.

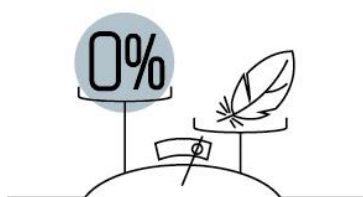
*« Cela fait désormais 3 ans que nous en sommes en responsabilité au Département. Un Département qui depuis 2015 est à la relance. Ce budget 2018 prolonge cet effort dans le temps et projette la collectivité vers de nouveaux horizons, en s'appuyant sur les deux piliers fondamentaux que sont les solidarités familiales et territoriales »* affirme le Président du Département, Jean-Pierre Barbier.



### Contenu

UN BUDGET SANS AUGMENTATION D'IMPOTS POUR PRESERVER L'ATTRACTIVITE ET LE POUVOIR D'ACHAT.....	2
GARANTIR LA SOLIDARITE SOCIALE SUR LE LONG TERME .....	3
INVESTIR POUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES.....	5
DONNER A LA JEUNESSE LES CHANCES DE REUSSIR .....	7

## UN BUDGET SANS AUGMENTATION D'IMPOTS POUR PRESERVER L'ATTRACTIVITE ET LE POUVOIR D'ACHAT



Tout comme en 2017, le budget 2018 ne comportera aucune hausse d'impôts. Cette forte volonté politique est un signal très positif pour l'attractivité iséroise. C'est à la fois la protection du pouvoir d'achat des Isérois et aussi des conditions de développement favorisées pour le secteur économique. Protéger l'attractivité fiscale de l'Isère, c'est préparer l'avenir.

Dans ce domaine, le Département dispose de deux leviers. Aucun des taux de ces deux taxes ne sera donc relevé :

- La taxe sur le foncier bâti : reste inchangée à 15,9%,
- La taxe sur les transactions immobilières (DMTO) : reste inchangée à 3,8%. C'est le taux le plus bas de France métropolitaine (même niveau dans l'Indre et le Morbihan).

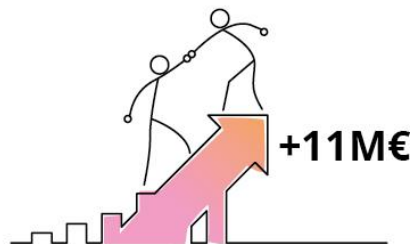
Ce maintien des taux en l'état est particulièrement remarquable car dans le même temps le Département investit massivement.

En parallèle, le Département propose une nouvelle baisse des dépenses de 4,5% sur l'administration, ce qui lui permet de disposer de davantage de marges de manœuvre pour des opérations d'investissement qui bénéficient réellement aux Isérois.



## GARANTIR LA SOLIDARITE SOCIALE SUR LE LONG TERME

**662 millions d'euros  
de dépenses sociales**



Le Département de l'Isère est pleinement investi dans ses missions sociales et réaffirme chaque jour son rôle de chef de file dans ce domaine.

Premier poste au sein du budget, le pôle famille regroupe près de 57% des dépenses de fonctionnement, soit 662 millions d'euros de dépenses sociales. C'est le montant consacré cette année aux personnes en situation de fragilité et notamment aux allocations individuelles de solidarité (RSA (Revenu de Solidarité Active), APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), PCH (Prestation de Compensation du Handicap), etc.

Pour garantir un système viable à long terme, le Département s'assure de la juste répartition de ces aides et en contrôle leur attribution :

- Pour les personnes âgées (197,3 M€, + 3,1 %).
- Pour les personnes en situation de handicap (168,8 M€, + 0,4 %).
- Pour les allocataires du RSA (151,5 M€, - 3,4 % en raison principalement de la baisse du nombre de bénéficiaires du RSA).
- Pour l'enfance et la famille (158 M€, + 8,3 %).

Cette année, le Département consacre 11 millions d'euros supplémentaires à cette politique, ce qui s'explique en grande partie par l'effort réalisé sur les Mineurs Non Accompagnés. Avec la création de 270 nouvelles places en 2017, le budget a été multiplié par 4 par rapport à l'année précédente.

## **LES MNA, UNE SITUATION EXPLOSIVE A REVOIR DE TOUTE URGENCE PAR LE GOUVERNEMENT**

L'Isère est actuellement le troisième département de France le plus impacté par la progression du flux massif de mineurs non accompagnés (MNA).

Jusqu'en 2015, environ 150 MNA étaient accueillis. En 2016, ils étaient 750. Depuis le 1er janvier 2017, 1 100 MNA ont été accueillis et selon les projections, ils seront 1500 d'ici la fin de l'année

Le Département fait face avec responsabilité et dignité à l'afflux sans précédent du nombre de jeunes étrangers.

Depuis 2 ans, ont considérablement été augmentés les crédits dédiés aux MNA, passant de 2,7 millions d'euros en 2015, à 14,2 millions d'euros en 2018, alors que la participation financière de l'Etat au titre de la période d'évaluation des MNA, à hauteur de 250 euros par jour et dans la limite des 5 jours de recueil administratif provisoire, est largement insuffisante.

Les solutions à cette problématique majeure n'étant pas seulement financières, mais aussi humaines, 9 travailleurs sociaux à temps plein ont été recrutés au sein de la cellule d'évaluation des MNA du service de la protection de l'enfance, afin de faire face à la mutation et à l'accroissement d'activité. Par ailleurs, l'été dernier, 270 places supplémentaires ont été créées au sein des dispositifs d'accueil.

Malgré cette mobilisation sans précédent, l'ensemble du dispositif de protection de l'enfance est rapidement saturé.

Le Gouvernement commence tout juste à entendre la situation et a déclaré vouloir assumer l'évaluation de l'âge et l'hébergement d'urgence des jeunes étrangers sans famille arrivant en France, et ce jusqu'à ce que leur minorité soit confirmée.

Le Premier Ministre et le Président de l'ADF ont demandé aux Départements de faire des contributions d'ici ce 15 décembre pour apporter des propositions et solutions sur les phases d'évaluation et de mise à l'abri.

### **Pour autant, la solidarité n'exclut pas le contrôle : 10 millions d'euros indus de RSA récupérés par le Département**

En mars dernier, le Département approuvait le Plan départemental d'insertion vers l'emploi 2017-2021 et notamment son Axe 4 « Garantir une gestion rigoureuse de l'allocation dans un esprit de justice sociale ».

Depuis, le Département a mis en œuvre sa propre politique de contrôle RSA, en articulation avec le plan de contrôle des organismes payeurs CAF et MSA.

Le plan départemental de contrôle RSA repose sur 2 axes principaux :

- **Le contrôle d'éligibilité** qui permet de vérifier que l'allocation versée est justifiée



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce contrôle est mis en œuvre par les cellules de contrôle des organismes payeurs (notamment la CAF) et celle créée en 2016 au sein de la Direction des solidarités du Département

- **Le contrôle d'effectivité** qui permet de s'assurer via le Contrat d'Engagement Réciproque (CER) que l'allocataire conduit bien les démarches d'insertion auxquelles il s'est engagé  
Ce contrôle d'effectivité est réalisé par les Directions territoriales du Département

En 2016, le montant de l'allocation RSA inscrit au budget était de 140,5 millions d'euros.

**En termes de contrôle d'éligibilité, suite à l'action concertée de contrôle des organismes payeurs (CAF et MSA) et du Département, 10 millions d'indus ont été détectés dont 3,9 millions d'indus frauduleux.**

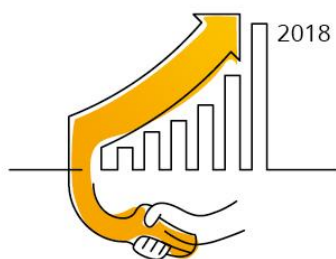
**A titre de comparaison, c'est environ l'équivalent du budget MNA 2017 du Département.**

Concernant le contrôle d'effectivité, la progression est très importante. En effet, en 2 ans, le Département a réussi à faire doubler le taux de contractualisation pour le faire monter à 82,5%. C'est une obligation légale qui était jusqu'à présent trop peu respectée.

Cette signature atteste d'un véritable accompagnement personnalisé des allocataires en vue d'une reprise d'activité et de leur insertion.

## INVESTIR POUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

**338 millions d'euros  
de dépenses d'investissement**



Pour 2018, le budget d'investissement prévisionnel sera de 338 millions d'euros, soit le 2<sup>ème</sup> plus élevé de l'histoire de la collectivité, très proche de celui de 2016 avec ses 339 millions d'euros.

C'est un montant exceptionnel qui s'explique en particulier par les engagements pris en matière d'aide aux communes et avec le plan de relance.

- **Près de 50 millions d'euros sont prévus au budget 2018 en matière d'aide aux communes**

C'est 3,5 millions de plus qu'en 2017. Le Département reste ainsi le 1er partenaire financier des communes et EPCI.

En plus de quoi, le Département redistribue également une partie de ses recettes fiscales :

- 2,-8 millions d'euros en soutien aux projets environnementaux (mobilisation de la TA)
- 500 000 euros en soutien aux stations de montagne (mobilisation de la TDRM)

- **32 millions d'euros sont inscrits à ce budget pour abonder le plan de relance**

Le Département continue aussi de mobiliser le plan de relance à hauteur de 11,8 M€ (sur un total de 32 M€ en 2018) pour soutenir les projets des communes et EPCI :

- 8,5 millions d'euros pour l'appel à projets structurants (volet n°2 du Plan de relance),
- 2 millions d'euros -en soutien aux projets culturels,
- 1,3 million d'euros en soutien aux aménagements routiers.

Un exemple de cet investissement massif est le chantier du THD. Les travaux ont bel et bien démarré dans le département avec l'installation de nombreux NRO (Nœuds de Raccordement Optique). Pour avancer ces grands travaux de modernisation du territoire, 33,5 millions d'euros sont mobilisés dans le budget 2018 pour continuer à déployer la fibre.

**33,5 millions d'euros  
pour le Très Haut Débit**



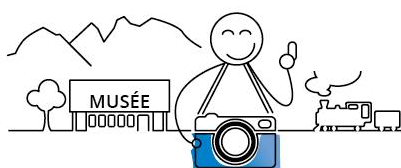
Cette année verra la construction du 100ème (NRO) et une montée en puissance du nombre de foyers désormais connectés à la fibre. D'ici à 2021, 330 000 prises optiques auront été déployées dans 347 communes.

C'est un vaste chantier qui crée de l'activité et de l'emploi, comme auprès de 12 bénéficiaires du RSA qui ont été retenus par Isère Fibre ce mois de décembre pour suivre une formation spécifique à ces métiers.

Plus que n'importe quel chantier, le THD incarne cette préparation de l'avenir en Isère.

Un autre exemple de domaine d'investissement est le tourisme. Avec le retour d'une véritable ambition pour le territoire, le Département mène une politique de long terme pour le secteur.

**11 millions d'euros pour le tourisme**



L'objectif fixé par la majorité départementale est de rester durablement dans le Top 10 des destinations françaises.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

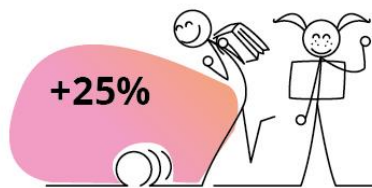
En 2018, l'avenir du tourisme en Isère passera d'abord par le petit train de La Mure. Afin de lancer véritablement le chantier, 2 millions d'euros sont programmés pour 2018.

Autre domaine d'effort en matière de tourisme : l'aide à l'hébergement touristique dont le montant est maintenu en 2018 avec toujours 168 000 euros conformément au périmètre laissé par la Loi NOTRÉ au Département. L'enjeu est de mettre l'offre de logement au niveau des nouvelles attentes des clients.

Enfin, pour préparer l'avenir, il s'agit de communiquer, avec une stratégie marketing mise en place autour de la marque territoriale « Alpes Isère » avec 1,2 millions d'euros inscrits pour mener des actions de promotion pour l'été 2017 et l'hiver 2017/18, dont 500 000 euros pour une campagne TV sur France TV.

## DONNER A LA JEUNESSE LES CHANCES DE REUSSIR

**+25% pour la jeunesse**



Quand il est question d'avenir, il est évident de parler de jeunesse.

Le Département souhaite lui donner toutes les conditions de réussite de son épanouissement et lui transmettre des valeurs d'avenir. Avec un tiers de la population âgée de moins de 24 ans, l'Isère est l'un des départements les plus jeunes de France.

Pour 2018, le budget jeunesse et sport de 7,36 millions d'euros avec une augmentation sensible, liée en partie au transfert de l'ensemble des subventions « éducation » sur la politique « jeunesse et sport », favorisant ainsi, une meilleure lisibilité. Le Plan départemental pour la jeunesse regroupe ainsi tous les dispositifs d'aide : PICC, fonds départemental des collégiens, internats, pack loisirs, soutien aux projets soit une enveloppe totale de 2 421 000 €.

Cette implication pour la jeunesse se reflète de manière importante dans les collèges.

En effet, le Département investit massivement pour la rénovation et la reconstruction des établissements, avec le lancement de 17 chantiers importants en 2018. Avec une enveloppe de 24 millions d'euros pour l'année 2018 (+ 43%), la majorité veut garantir aux élèves isérois les meilleures conditions d'enseignement possibles. Verront ainsi leurs travaux débiter l'année prochaine : 2 opérations de construction, 5 opérations de rénovation et 10 rénovations partielles.

La majorité poursuit ses efforts financiers pour faire des collèges des établissements connectés. Pour créer le « collège du futur », la majorité compte :



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Investir 4,7 millions d'euros pour étendre le plan numérique dans les 21 établissements bénéficiant du plan numérique : les 6ème et 5ème seront ainsi équipés.
- Raccorder 100% des établissements au réseau THD d'ici la fin du mandat.

La jeunesse a également besoin de repères pour grandir. Ce sont des valeurs, des savoirs, de la culture pour en faire de vrais citoyens. C'est notamment dans cette optique que le Département réalise chaque année un effort plus important en matière de soutien à la culture.

**28 millions d'euros  
pour la culture**



Pour la 3ème année consécutive, le Département augmente son budget consacré à la culture, soit 28 millions d'euros, contre 18 millions en 2015.

De grands projets vont être menés durant l'année 2018 avec la programmation culturelle autour des 50 ans des JO, la 2<sup>ème</sup> édition de Paysage Paysages, la poursuite du projet d'ouverture du musée Champollion et encore, l'ouverture de nouvelles expositions thématiques comme celle autour du Japon.

Sur la restauration du patrimoine, les derniers dossiers du plan de relances vont s'achever en 2018. A l'issue, le relais sera pris par le nouveau plan patrimoine 2018-2021 en soutenant les projets de restauration du patrimoine de proximité avec un budget renforcé de 2 millions d'euros.

Enfin, une enveloppe d'investissement de 11,48 millions d'euros sera destinée à des opérations de restauration de documents, acquisition d'œuvres, travaux d'entretien et de réparation dont 8 millions consacrés au projet de construction des archives départementales.